



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des collectivités locales et des élections
Bureau du contrôle de légalité et des élections**

Beauvais, le 25 mars 2021

Service élections
03 44 06 12 73 / 12 74
pref-elections@oise.gouv.fr

PROCES-VERBAL

**Tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage,
élection municipale partielle intégrale d'Allonne**

Les emplacements d'affichage pour la campagne officielle sont attribués par tirage au sort effectué par le représentant de l'État dans le département (article R. 28 du code électoral).

Le tirage au sort s'est déroulé le vendredi 26 mars 2021 à 10 heures, à la préfecture de l'Oise à Beauvais en présence de :

- M. Vincent Renon, directeur des collectivités locales et des élections
- M. Matthieu Mounier, chef du bureau du contrôle de légalité et des élections
- Mme Stéphanie Fernandez, du bureau du contrôle de légalité et des élections

Après tirage au sort, l'ordre d'attribution des panneaux est le suivant :

N° 1 Liste « Ensemble pour les générations futures », Mme Sylvie JOURDAIN

N° 2: Liste « Allonne autrement », M. Patrice HAEZEBROUCK

Pour la préfète et par délégation
le directeur des collectivités locales et des élections

Vincent RENON